
Konkurse Faillites Fallimenti

No 184 Freitag, 22.09.2006 124. Jahrgang

1. *Débitrice:* **Car's-back Sàrl**, Rue de l'Ecluse 61,
2000 Neuchâtel
2. *Déclaration de faillite:* 15.05.2006
3. *Suspension de faillite:* 11.09.2006
4. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP:* 02.10.2006
5. *Avance de frais:* CHF 7'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. *Remarques:* But: reconduire, 7 jours sur 7, les particuliers et leurs véhicules (automobiles, motos et motocycles).

Office des faillites
2053 Cernier

(00189509)